

**procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
de la ligue Île-de-France
samedi 5 juin 2021
Maison du Handball, Créteil (94)**



LES CLUBS DU COMITÉ DE PARIS (75) PRÉSENTS

8 clubs sur 8 soit 50 voix sur 50 possibles

CSM Finances	5 voix	Paris UC	8 voix	Stade Français	3 voix
Martigua SCL	3 voix	Paris 18 ^e	3 voix	Paris SC	12 voix
Paris S ^t -Germain HB	13 voix	AJS St-Vincent-de-Paul	3 voix		

LES CLUBS SPORT EN ENTREPRISE (CORPO.) PRÉSENTS

1 clubs sur 9 soit 1 voix sur 4 possibles

AS Bon Conseil	1 voix
----------------	--------

► 7 clubs Sport en entreprise (corpo.) absents, soit 3 voix

Barjots ESSEC Team	1 voix	Licorne HBC	1 voix	Outsiders	1 voix
AS Banque de France	0 voix	AS Accenture	0 voix	Rondelle HBC	0 voix
ESCP Europe HB Alumni	0 voix	Médias HBC	0 voix		

LES CLUBS DU COMITÉ DE LA SEINE-ET-MARNE (77) PRÉSENTS

28 clubs sur 43, soit 136 voix sur 179 possibles

Avon SC	6 voix	Le Mée Sports	3 voix	AS Chelles	5 voix
Clayes-Souilly Sp.	5 voix	Coulommiers HBC	6 voix	US Lagny-Montévrain	7 voix
CS Meaux	6 voix	US Melun-Dammarie	3 voix	USJM Mitry-Mory	5 voix
CS Monterelais	6 voix	HBC Nangis	5 voix	UMS Pontault-Combault	8 voix
Ent. Roissy-Ozoir	7 voix	Torcy HB MLV	5 voix	US Vaires EC	6 voix
USM Villeparisis	4 voix	HBC du Loing	4 voix	HBC Thierrypontain	6 voix
Cesson Vert S ^t -Denis HB	4 voix	Fontenay-Trésigny HB	5 voix	HBC Noisiel	4 voix
HBC Serris VE	7 voix	Ourcq HBC	3 voix	Sénart AHB	10 voix
CS Courtry	3 voix	Perthes-en-Gatinais HB77	2 voix	Hand-Fauteuil Claye-Souilly 77	1 voix
La Ferté-Gaucher HB	0 voix				

► 15 clubs du comité de la Seine-et-Marne absents, soit 43 voix

AS Balnéolitaine	2 voix	US La Grande Paroisse	4 voix	SC Gretz-Tourman	4 voix
US Chatelet-en-Brie	3 voix	ASM Jouarre	4 voix	HBC La Thérouanne	3 voix
HBC Campésien	3 voix	CS Quincy-Voisin	3 voix	AS Marolles	1 voix
Provins HBC	2 voix	HB Brie 77	7 voix	Mormant AHBC	5 voix
HBC Cannes-Écluse	3 voix	Juilly HBL	2 voix	Pays de l'Ourcq HB	0 voix

LES CLUBS DU COMITÉ DES YVELINES (78) PRÉSENTS

13 clubs sur 42, soit 82 voix sur 185 possibles

AS Mantaie	6 voix	CLOC Achères	7 voix	HBC Beynes	4 voix
Le Chesnay YHB	6 voix	Les Clayes-/s-Bois HB	5 voix	Élancourt-Maurepas HB	6 voix
AS Montigny-le-Bx	8 voix	AS Poissy	8 voix	HBC Vélizy	5 voix
Versailles HBC	7 voix	Houilles-Le Vésinet-Carières HB	10 voix	HB Maulois	3 voix
HBC Conflans	7 voix				

► 29 clubs du comité des Yvelines absents, soit 103 voix

CA Mantes-la-Ville	5 voix	Aubergenville HB	2 voix	AS Bonnières	4 voix
HB Bougival	4 voix	AO Buc	2 voix	Cellois HB	4 voix
AS S ^t -Cyr/Fontenay HB 78	5 voix	CO Gargenville	2 voix	US Houdan	5 voix

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

HB Bois-d'Arcy	4 voix	AS Louveciennes	3 voix	US Maisons-Laffitte	5 voix
Plaisir HBC	7 voix	Rambouillet Sp.	4 voix	ES Le Perray	4 voix
US Le Pecq	4 voix	Triel-Chanteloup-Hautil HB	6 voix	USHB Vernouillet/Verneuil	6 voix
TS Vicinios 88 HB	4 voix	Guyancourt HB	3 voix	ASC Trappes	5 voix
CSM Rosny	1 voix	AS Sartrouville	4 voix	AS HB Les Mureaux	4 voix
S'-Germain HB	3 voix	Limay HBC 78*	2 voix	Villepreux HBC	1 voix
US S'-Arnoult	0 voix	ASLC Flins-sur-Seine	0 voix		

LES CLUBS DU COMITÉ DE L'ESSONNE (91) PRÉSENTS**26 clubs sur 40, soit 134 voix sur 185 possibles**

Massy EHB	9 voix	ES Montgeron	7 voix	AL Brétigny	7 voix
Bondoufle ACCE	4 voix	ES Brunoy	6 voix	AS Corbeil-Essonnes	3 voix
HBC Dourdan	4 voix	Draveil HB	5 voix	SCA 2000 Évry	5 voix
HBC Val-de-Seine	7 voix	Gif HBC	4 voix	Morsang-Fleury HB 91	6 voix
US Palaiseau	9 voix	S ^{te} -Geneviève Sports	6 voix	Savigny HB 91	9 voix
CO Les Ulis	3 voix	TU Verrières-le-Buisson	6 voix	E. Igny-Vauhallan HB	4 voix
AS Villebon-Longjumeau	5 voix	ES Viry-Chatillon	3 voix	Val-d'Yerres HB	4 voix
HBC Lisses	4 voix	Épinay-Villemoisson HBC	4 voix	Ballancourt VE HB	4 voix
Les Portes de l'Essonne HB	4 voix	US Grigny	2 voix		

► 14 clubs du comité de l'Essonne absents, soit 51 voix

S'-Michel Sp.	6 voix	AS Égry	3 voix	HB Étampois	4 voix
AS Marcoussis	3 voix	H Mennecy VE	5 voix	US Ris-Orangis	3 voix
CH Angerville	3 voix	AS Itteville	5 voix	HBC Limours	5 voix
CO Crosne	3 voix	USO Athis-Mons	5 voix	HBC Coudrasyien	4 voix
AS S'-Germain-lès-Arpajon	4 voix	OI. Vigneux	2 voix		

LES CLUBS DU COMITÉ DES HAUTS-DE-SEINE (92) PRÉSENTS**14 clubs sur 27, soit 90 voix sur 137 possibles**

AC Boulogne-Billancourt	9 voix	ES Colombienne	6 voix	ASV Chatenay-Malabry	7 voix
HBC Antony	7 voix	Bois-Colombes Sp.	11 voix	Chaville HB	5 voix
Clamart HB	4 voix	AS Fontenay-aux-Roses	5 voix	AS Meudon	5 voix
CSM Puteaux	6 voix	Rueil AC	7 voix	Levallois SC	9 voix
Issy-Paris Hand	7 voix	Ville-d'Avray HB	2 voix		

► 13 clubs du comité des Hauts-de-Seine absents, soit 47 voix

Asnières HBC	4 voix	COM Bagneux	2 voix	CS Clichy	2 voix
Courbevoie HB	9 voix	USM Malakoff	7 voix	HBC Suresnes	4 voix
Stade de Vanves	5 voix	Issy HB Masc.	5 voix	HBC Vaucresson	2 voix
ES Nanterre	5 voix	SM Montrouge	2 voix	CSM Genevillois	0 voix
Educ'hand	0 voix				

LES CLUBS DU COMITÉ DE LA SEINE-SAINT-DENIS (93) PRÉSENTS**23 clubs sur 26, soit 111 voix sur 118 possibles**

AS Bondy	4 voix	HBC Gagny	6 voix	HBC Livry-Gargan	9 voix
Montreuil HB	6 voix	Noisy-le-Grand HB	7 voix	CM Aubervilliers	4 voix
Aulnay HB	6 voix	Blanc-Mesnil Sp.	6 voix	AC Bobigny	4 voix
HBC du Bourget	3 voix	AS Drancy	3 voix	Montfermeil HB	5 voix
Neuilly-Plaisance Sp.	4 voix	HBC Noiséen	3 voix	SO Rosny-sous-Bois	4 voix
La Dionysienne HB	3 voix	ES Sevran	3 voix	Tremblay-en-France HB	8 voix
Section Raincéenne HB	2 voix	HBC Romainville	5 voix	Villemomble HB	8 voix
USM Audonienne	5 voix	Villepinte HBC	5 voix		

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

► 3 clubs du comité de la Seine-Saint-Denis absents, soit 7 voix

HBC Neuilly-s/-Marne	3 voix	Lilas-Pré HB	3 voix	ES Stains	1 voix
----------------------	--------	--------------	--------	-----------	--------

LES CLUBS DU COMITÉ DU VAL-DE-MARNE (94) PRÉSENTS

30 clubs sur 32, soit 149 voix sur 156 possibles

US Alfortville	7 voix	US Créteil	10 voix	US Ivry	9 voix
CSA Kremlin-Bicêtre	7 voix	AS S'-Mandé	7 voix	Stella S'-Maur HB	9 voix
Réveil de Nogent	5 voix	US Ormesson	3 voix	CA Boissy	3 voix
CSM Bonneuil	3 voix	HBC Cachan	4 voix	HBC Choisy-le-Roi	3 voix
US Fontenaysienne	4 voix	CA L'Haÿ-les-Roses	6 voix	ASA Maisons-Alfort	5 voix
Ent. Plesséenne	4 voix	ES Sucy	5 voix	CS Valenton	4 voix
US Villejuif	4 voix	Villiers EC	6 voix	Villeneuve-le-Roi HB	3 voix
ES Vitry	5 voix	Ass. S'-Maurice-du-Perreux	3 voix	Thiais HBC	4 voix
RSC Champigny	4 voix	ES Caudacienne	3 voix	Marolles HB	5 voix
Joinville HBA	6 voix	HBC Arcueilais	5 voix	CHB Bry	3 voix

► 2 clubs du comité du Val-de-Marne absents, soit 7 voix

Chennevières HBC	4 voix	Élan Chevilly-Larue	3 voix
------------------	--------	---------------------	--------

LES CLUBS DU COMITÉ DU VAL-D'OISE (95) PRÉSENTS

21 clubs sur 29, soit 99 voix sur 121 possibles

HB S'-Brice 95	4 voix	CSM Eaubonne	5 voix	HBC Arnouville-lès-Gonesse	3 voix
HBC Franconville	6 voix	HB Goussainville	4 voix	HVO HB L'Isle-Adam/Persan	4 voix
Ass. Roissy HB95	4 voix	S'-Gratien/Sannois HBC	7 voix	HBC S'-Leu/Taverny	5 voix
AS S'-Ouen-l'Aumône	7 voix	HBC Soisy-Andilly-Margency	6 voix	US Ézanville-Écouen	5 voix
FB2M	7 voix	Montmagny HB	3 voix	HBC Villiers-le-Bel	2 voix
HBC du Parisis	7 voix	ASC Cormeillais	4 voix	CM Garges	3 voix
Magny HBC	2 voix	Cergy HB	8 voix	AAS Sarcelles	3 voix

► 8 clubs du comité du Val-d'Oise absents, soit 22 voix

COM Argenteuil	6 voix	US Deuil-Enghien-Montmorency	7 voix	HBC Sannois	1 voix
Av. de Survilliers / Fosses-Marly	8 voix	Ass. Marinoise	2 voix	HBC Beauchamps	0 voix
Pontoise HBC	0 voix	CHBL Loups-Weziens	0 voix		

Nombre de structures appelées à voter : 242

Nombre de voix totales : 1135

Quorum : 121 membres représentants 568 voix

Nombre de structures présentes ou représentées : 164

Nombre de voix : 852

Le quorum étant atteint, le président ouvre l'assemblée générale.

informe que le représentant de la fédération ne sera pas présent suite à un empêchement de dernière minute. Il remercie tous les salariés et tous les bénévoles de la ligue. Il remercie également tous les présidents de comités, de clubs et toutes les personnes présentes à cette AG. Le président confie ensuite au secrétaire général la conduite de cette assemblée selon l'ordre du jour

La Secrétaire Générale présente ensuite, après son rapport moral, les rapports d'activité des différentes commissions.

VOTE DE PV ET DES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Approbation du PV AG élective 24 octobre 2020

► Vote n°1 :

Votants : 156

Voix 824

Exprimées 807

- **pour : 783 (97,02 %) > ADOPTÉ**
- contre : 24 (2,98 %)
- abstention : 17

Approbation du rapport moral

Pas de question

► Vote n°2 :

Votants : 156

Voix 824

Exprimées 795

- **pour : 759 (95,47 %) > ADOPTÉ**
- contre : 36 (4,52 %)
- abstention : 29

Approbation du rapport de la commission sportive

Les bilans détaillés des commissions ont été communiqués à toutes et tous dans le dossier adressé à chaque club et mis à disposition sur le site de la ligue.

Pas de question

► Vote n°3 :

Votants : 156

Voix 824

Exprimées 755

- **pour : 737 (97,62 %) > ADOPTÉ**
- contre : 18 (2,38 %)
- abstention : 69

Approbation du rapport de la commission d'arbitrage

Pas de question

► Vote n°4 :

Votants : 158

Voix 834

Exprimées 779

- **pour : 756 (97,04 %) > ADOPTÉ**
- contre : 23 (2,95 %)
- abstention : 55

Approbation du rapport de la commission des réclamations & litiges

Pas de question

► Vote n°5 :

Votants : 158

Voix 834

Exprimées 785

- **pour : 779 (99,24 %) > ADOPTÉ**
- contre : 6 (0,76 %)
- abstention : 49

Approbation du rapport de la commission des statuts & règlements

Pas de question

► Vote n°6 :

Votants : 158

Voix 834

Exprimées 800

- **pour : 783 (97,87 %) > ADOPTÉ**
- contre : 17 (2,13 %)
- abstention : 34

AUTRES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Rapport de la commission de discipline

Pas de question

Rapport de la commission de la commission communication-marketing

– CA L'Haÿ-les-Roses : *Quand est ce que les clubs vont recevoir la communications concernant les labels « école de hand » ?*

↳ Nicolas Hachette rappelle que la fédération a subi un gros problème informatique, normalement, toutes les informations devraient être récupérées courant juin, mais la période d'attribution des labels n'a pas encore définie par la fédération.

↳ Nathalie Lassalle précise que courant septembre, une information fédérale devrait arriver aux clubs sur la valorisation des labels.

Rapport de la commission de la commission technique

Pas de question

Rapport de la commission de l'Institut territorial de formation

– CS Valenton : *Pourquoi, sur la saison, il y a eu plusieurs version du catalogue de formation avec des modifications de tarif.*

↳ Monique Ansquer indique qu'effectivement, le programme des formation peut évoluer notamment pour les dates. Mais normalement, il n'a pas changé pour les tarifs

Rapport de la commission de développement

Présentation en séance

– Massy EHB : *Dans une des slides, il était indiqué 2 % d'investissement sur le digital. Est-ce que la part du digital va augmenter et sur quel type de service pour les clubs ?*

↳ Nathalie Lassalle indique que les 2% concerne le financement de MyCoach au niveau territorial (aucun cout pour les clubs). Pour cette saison, il n'y aura pas de soutien digital territorial puisque ce volet va être porté par la fédération. Une communication va être faite pour expliquer le fonctionnement de MyCoach.

Rapport du pôle intégrité

Béatrice Blasak présente le pôle intégrité ainsi que ces missions

– AAS Sarcelles : *Depuis le mois de janvier le club de Sarcelles a mis en place un projet de féminisation. Comment le club peut faire intervenir les personnes extérieures sur ces sujets ?*

↳ Béatrice Blasak indique que les clubs peuvent écrire à l'adresse mail du pôle intégrité, et la ligue, en fonction des sujets souhaités, orientera vers la bonne association.

DOSSIER FINANCIER – PARTIE 1

Approbation du rapport du commissaire aux comptes

Lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'année 2020.

Pas de question sur le rapport du commissaire aux comptes.

► Vote n°7 :

Votants : 158

Voix 834

Exprimées 761

- **pour : 722 (94,88 %) > ADOPTÉ**
- contre : 39 (5,12 %)
- abstention : 73

Approbation du rapport du trésorier sur les comptes 2020

validation de l'affectation du résultat de 36 484,56 € pour 2020 sur le compte de réserves de la ligue IDF

Jean-Philippe Mennesson remercie Robert Nicolas, l'ancien trésorier de la ligue.

– Tremblay-en-France HB : Il y a une très faible d'activité partielle sur l'année 2020 (0,7%)

À Jean-Philippe Mennesson indique que le temps partiel n'a concerné que les salariés des pôles entre le 15 mars et le 5 juin. Les autres salariés ont continué leurs activités.

► **Vote n°8 :**

Votants : 158

Voix 834

Exprimées 746

- **pour : 722 (96,78 %) > ADOPTÉ**
- contre : 24 (3,22 %)
- abstention : 88

Approbation du rapport du trésorier sur les comptes 2020

Quitus de la gestion du trésorier

► **Vote n°9 :**

Votants : 158

Voix 834

Exprimées 737

- **pour : 724 (98,24 %) > ADOPTÉ**
- contre : 13 (1,76 %)
- abstention : 97

VOTE DES PROJETS DES COMMISSIONS

Adoption du projet de la commission sportive

Aménagement des règlements de la COC lié au passage des catégories dites paires & mise à jour du règlement (aménagement contexte sanitaire)

- ES Vitry : *Il ne semble pas judicieux de passer à 2 années d'âges pour les U18 concernant les petits clubs. Ces clubs risquent de perdre, sur cette catégorie, beaucoup de licenciés et donc de collectifs.*
- US Ormesson : *Quel est l'intérêt de cette mesure ? Où va être le bénéficiaire pour les clubs surtout si elle n'est que sur cette année ?*
☞ Nicolas Zajac répond que la proposition de passer en année paire a été conduite par la covid. La COC souhaite donner une année de rattrapage pour les jeunes qui n'ont pas joué pendant un an et demi (certains jeunes, pouvaient passer de 2 catégories sans avoir joué).
- US Ormesson : *Dans ce cas, pourquoi ne pas continuer comme cela pour les saisons futures ?*
☞ Nicolas Zajac indique que le fonctionnement actuel basé sur les années collèges et lycées convient. Cela permet aussi des échanges UNSS avec les mêmes catégories d'âge.
- Tremblay-en-France HB : *Une réserve sur les ayants droits régionaux et sur les délayages départementaux. La saison passée, il y a eu pas mal de forfait des résultats avec des différences de but importantes.*
☞ Nicolas Zajac répond que les comités vont gérer les délayages au mieux afin d'éviter ces écarts de but important.
- Levallois SC : *Pour les jeunes de 2003, ils vont passer directement en senior.*
☞ Nicolas Zajac rappelle que les championnats U20 mis en place en ligue n'avaient pas donné de résultat. Aussi, la COC laisse les comités proposer éventuellement du moins de 19 ans.
- Levallois SC : *Est-il prévu de passer les feuilles de match à 14 joueurs pour les adultes ?*
☞ Nicolas Zajac répond que la question sera remontée à la prochaine plénière COC.

► **Vote n°10 :**

Votants : 160

Voix 842

Exprimées 772

- **pour : 657 (85,10 %) > ADOPTÉ**
- contre : 115 (14,90 %)
- abstention : 70

Adoption du projet de la commission d'arbitrage

Précision et élargissement du cadre de mission du délégué officiel

Alain Desplaces profite de son intervention pour rappeler que les juges-arbitres, comme les joueurs, n'ont pas joué depuis un certains temps. Pour la reprise, il est nécessaire que les arbitres fassent leur licence en temps et en heure avec le certificat médical adéquat (notamment pour les plus de 55 ans) afin de pouvoir passer les tests début septembre.

- AC Boulogne-Billancourt : *Est-ce que la ligue est consciente de la perte des arbitres, surtout des jeunes arbitres. Et avez-vous pensé à baisser les quotas pour chaque club ?*
☞ Alain Desplaces répond qu'au niveau de la CTA, le lien a été maintenu avec les arbitres et jeunes arbitres par des réunions en visio-conférences, des rencontres... au niveau départemental, il faut attendre peut-être la fin du mois pour avoir une meilleure visibilité
- HBC Conflans : *Les arbitres doivent fournir un certificat médical, et non un questionnaire de santé.*
☞ Alain Desplaces indique que pour les arbitres de plus de 55 ans, le certificat médical est nécessaire pour passer les épreuves physiques.
☞ Dominique Rivière ajoute que pour les jeunes, l'attestation est suffisante, ainsi que pour les arbitres de moins de 55 ans, si leur certificat médical date de moins de 3 ans.
- CS Valenton : *Les arbitres ne doivent-ils pas aussi, avoir finalisé le certificat d'honorabilité ?*

☞ Dominique Rivière répond que oui, en effet, les arbitres doivent fournir une attestation d'honorabilité.

➤ **Vote n°11 :**

Votants : 160

Voix 842

Exprimées 787

- **pour : 779 (98,98 %) > ADOPTÉ**
- contre : 8 (1,02 %)
- abstention : 55

Adoption des projets de la commission des statuts & règlements

Modification du règlement de la commission (concernant ses membres)

Pas de question

➤ **Vote n°12 :**

Votants : 160

Voix 842

Exprimées 790

- **pour : 790 (100 %) > ADOPTÉ**
- contre : 0 (0 %)
- abstention : 52

Adoption des projets de la commission des statuts & règlements

Conventions – Ratification de la décision validée par le CA de la ligue du 15 mai 2021

Pas de question

➤ **Vote n°13 :**

Votants : 160

Voix 842

Exprimées 764

- **pour : 751 (98,30 %) > ADOPTÉ**
- contre : 13 (1,70 %)
- abstention : 78

Adoption des projets de la commission des statuts & règlements

CMCD – Reconduction du règlement voté pour la saison 2020-2021

Pas de question

➤ **Vote n°14 :** Cette résolution est finalement retirée des votes, la reconduction étant automatique dans la mesure où il n'y a aucune modification.

AUTRES PROJETS DES COMMISSIONS

Projet de la commission de l'Institut territorial de formation

Monique Ansquer remercie les salariés et les CTF sur les travaux réalisés sur l'ITFE.

Présentation du projet de l'institut territorial de formation.

– CS Valenton : *Au niveau du certificat Diriger, il est indiqué « Pas dans un objectif de certification », mais sur le tarif il est indiqué une certification à 30 € euros, de plus dans la CMCD actuelle, pour les nouveaux il faut cumuler 2 certificats.*

Dans le détail du catalogue de formation, il y a 3 qualifications (filière arbitrage) et 6 certificats (filière entraîneur)

☞ Anne-Laure Bellier répond que les formations proposées sont accessibles pour tout le monde. La certification sera pour ceux qui veulent la certification à des buts professionnel ou pour répondre à des obligations.

Les certificats des titres à finalité professionnelle (titre de niveau IV et titre de niveau V) sont reconnus dans la base des diplômes de l'éducation nationale.

– CS Valenton : *Les qualifications sont donc juste internes à la fédération de handball ?*

☞ Anne-Laure Bellier répond que c'est exact

– CS Valenton : *Vous avez dit que la certification ne sera facturée qu'à ceux qui la souhaite, mais au niveau du prix, la saison passée (avec la certification) le coût était de 240 euros, alors que dans les nouveaux tarifs, c'est 240 euros + 30 euros*

☞ Monique Ansquer indique que pour les modules « Diriger » et « Animer » la certification est incluse dans le tarif global. Il manque un astérisque pour préciser cela dans le tableau des tarifs. Il va être rajouté.

– Stella St-Maur : *Quand aurons-nous des garanties d'ouverture du BPJEPS APT*

☞ Philippe Pudelko répond que ce sera le cas dès que la ligue aura signé avec le CFA de la fédération de Handball

☞ Anne -Laure Bellier ajoute que les titres à finalité professionnels sont des diplômes possédés par la Fédération française de handball. Par contre pour le BP APT (diplôme d'état), il faut que la fédération fasse une demande d'habilitation auprès de l'état. La ligue est donc tributaire des délais administratifs

Avant de continuer, Philippe Pudelko, donne la parole à Philippe Bana, président de la fédération, qui remercie les dirigeants des clubs et précise

que le challenge sera de faire revenir les licenciés. Il précise que tout ce qui va être fait par la fédération sera pour le service aux clubs. Cette nouvelle équipe fédérale souhaite la proximité.

Projet de la commission de développement – féminisation

Présentation du projet Coach'elles par Odile Dubus.

Nathalie Lassalle complète pour le développement en parlant des services civiques et des dossiers ANS.

Pas de question.

DOSSIER FINANCIER – PARTIE 2

Chacun étant en possession des tableaux chiffrés, le président et le trésorier apportent les commentaires nécessaires.

Adoption du projet de budget 2021

– Tremblay-en-France HB : *Je ne vois pas de temps partiel, d'exonération de charges patronales et sur le fond de solidarité ?*

↳ Jean-Philippe Mennesson répond que le temps partiel a été pris en compte mais il n'a pas été détaillé.

► Vote n°15 :

Votants : 160

Voix 842

Exprimées 698

- **pour : 657 (94,13 %) > ADOPTÉ**
- contre : 41 (5,87 %)
- abstention : 144

Adoption des tarifs 2021-2022

Pas de question.

► Vote n°16 :

Votants : 160

Voix 842

Exprimées 719

- **pour : 687 (95,55 %) > ADOPTÉ**
- contre : 32 (4,45 %)
- abstention : 123

DÉLIBÉRATION COMPLÉMENTAIRE

Ratification du binôme Marie-Claude Philippe & Éric Barbareau pour représenter le comité des Hauts-de-Seine au CA

Pas de question.

► Vote n°17 :

Votants : 160

Voix 842

Exprimées 608

- **pour : 597 (98,19 %) > ADOPTÉ**
- contre : 11 (1,81 %)
- abstention : 234

QUESTIONS DIVERSES

Pas de question.

À l'issue de ces votes, l'ordre du jour étant épuisé, la secrétaire générale puis le président Philippe Pudelko clôturent l'assemblée à 13h15 en remerciant les participants et en les invitant à se retrouver autour d'un buffet à l'extérieur.



Philippe Pudelko
Président



Marie-José Gaudefroy
Secrétaire Générale

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z